

## Les brèves de février 2024. U.P. Ephata Thimister-Clermont -Aubel

Le 14 février, nous entrons dans le carême, en route vers Pâques.

**Entraide & Fraternité et Justice & Paix s'associent pour leur campagne de Carême 2024. La RD Congo souffre de la « malédiction des ressources » : sa population et son environnement sont exploités pour livrer des minerais rares aux multinationales qui alimentent nos marchés du digital ou de la transition. Plus que jamais, le soutien à la petite agriculture familiale est l'alternative pour permettre aux communautés rurales d'assurer leur subsistance dans la dignité.**



60 % de la population de RDC vit avec moins de deux euros par jour. Le Congo est un des cinq pays les plus pauvres du monde et, pourtant, son sous-sol en fait un des pays... les plus riches de la planète: or, diamant, cuivre (deuxième réserve mondiale), uranium, cobalt (première réserve mondiale), argent, étain, tantale, tungstène, manganèse, coltan... C'est ce que l'on appelle la «malédiction des ressources». L'extractivisme, à savoir l'exploitation intensive de ces matières non renouvelables, est une catastrophe environnementale ainsi qu'un drame social. Les Congolais et les Congolaises qui travaillent dans ces mines sont exploités dans des conditions proches de l'esclavagisme (salaires de misère, absence de sécurité...). De plus, certains de ces minerais sont des «minerais du sang» prélevés en zone de guerre et servant à financer des groupes armés. Et chez nous, en Europe, les agriculteurs souffrent aussi. Partout, il nous faut les soutenir.

**Date à retenir** 14 février à 19h00 à Thimister, célébration du mercredi des cendres.

### **Qu'est-ce que notre nom signifie: Unité pastorale EPHATA?**

Faire unité, c'est accepter les différences de chacun et les mettre en commun pour mieux se soutenir, vivre en frères et sœurs dans le Christ. **Une unité pastorale** est conduite par un pasteur, **un berger: notre Curé.**

**EPHATA** signifie: «**ouvre toi!**» Nous sommes donc tous appelés à nous ouvrir aux autres, nous ouvrir à la Parole du Christ et à vivre ensemble de cette Parole en nous rassemblant en une seule vraie communauté.

C'est avec cet objectif de faire une communauté fraternelle avec nos 8 paroisses que nous invitons tout paroissien se sentant concerné par la vie de notre Unité à venir à la réunion du C.U.P.(conseil d'unité pastorale) qui se tiendra le **15 avril à 19h30 à l'église de La Minerie**. Nous y attendons vos suggestions pour revisiter nos horaires de célébrations. La plupart du temps, nous n'avons plus qu'un prêtre disponible pour les 8 villages. Pensons-y. Nous avons besoin de vous.

### **Sacrement du réconfort et de consolation spirituelle.**

L'année passée, l'EP de notre UP Ephata a décidé de **proposer aux chrétiens de toutes nos communautés paroissiales de célébrer le sacrement de malades durant tout le mois de février 2024, lors de la célébration eucharistique dominicale**. Le sacrement de malades est un sacrement du réconfort et de consolation spirituelle par la présence de la grâce reçue de Dieu sous le regard bienveillant du Christ glorieux, qui procure l'amour et la paix du cœur.

Où est-ce qu'on peut recevoir ce sacrement? Il est célébré lors d'une liturgie de la parole, au cours d'une messe, à domicile, à l'hôpital, dans une maison de repos; sur demande du ou de la Malade lui-même, elle-même; ou par le membre de la famille, qui respecte l'intention spirituelle du /de la Concerné(e). Seul(e), ou en groupe, en présence d'un corps médical, d'un membre de la famille ou d'un ami intime.

Qui peut recevoir ce sacrement? Le sacrement de malades est proposé à quiconque est disposé à faire une démarche personnelle en toute simplicité pour le recevoir, comme : un malade, une personne trop âgée, un bien-portant, qui a besoin d'un réconfort spirituel particulier par rapport à sa santé physique ou mentale.

Nous lisons dans la lettre de Jacques Apôtre 5,14-15 «*L'un de vous est malade? Qu'il appelle les Anciens en fonction dans l'Église : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. Cette prière inspirée par la foi sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés, il recevra le pardon.*» Cela veut dire que si le malade est encore lucide, il pourra confesser ses péchés auprès du prêtre avant de célébrer l'onction de malades.

Ainsi, le sacrement de malades lui apportera la force de supporter l'épreuve de la maladie ou de la vieillesse.

L'onction est faite sur le front et les paumes de mains du malade par le Célébrant : « *Le prêtre donne l'Onction, en*

disant :

- Si vous êtes vivant, N... par cette Onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint ; R/. Amen. - Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève.». Le malade accueille cette grâce en disant : Amen !

**Au delà d'une célébration ponctuelle, nous ne pouvons qu'avoir des attentions fraternelles à nos frères et sœurs malades, fragiles, seuls ou isolés et prier toujours pour eux** comme le précise l'Apôtre Jaques 5,13: « L'un de vous se porte mal ? Qu'il prie. Un autre va bien ? Qu'il chante le Seigneur. » D'ailleurs, à l'occasion de la journée mondiale du malade, le 11.02.2024, le pape François dans sa lettre apostolique à l'Eglise universelle du 10.01.2024, nous exhorte en ce termes : « Les malades, les fragiles, les pauvres sont au cœur de l'Eglise et doivent aussi être au centre de nos attentions humaines et de nos sollicitudes pastorales. Ne l'oublions pas ! Et confions-nous à la Très sainte Vierge Marie, Santé des malades, pour qu'elle intercède pour nous et nous aide à être des artisans de proximité et de relations fraternelles.»

Bonne célébration à tous et à toutes

Gilbert KABONGO

<b>Célébrations février 2024</b>					
Jeudi 01	1/2/2024	8h30	Froidthier		
Vendredi 02	2/2/2024	8h45	Aubel	10h30	La Minerie (agriculteurs)
Samedi 03	3/2/2024	17h30	Aubel	19h	La Clouse + onction
Dimanche 04	4/2/2024	9h15	Froidthier	10h30	Thimister + onction
Mardi 06	6/2/2024	9h30	Aubel	16h	Kan
Mercredi 07	7/2/2024	18h30	Thimister		
Jeudi 08	8/2/2024	8h30	Froidthier		
Vendredi 09	9/2/2024	8h45	Aubel	15h30	Befve
Samedi 10	10/2/2024	17h30	Aubel	19h	La Minerie + onction
Dimanche 11	11/2/2024	9h15	Froidthier		
Mardi 13	13/2/2024	9h30	Aubel	16h	Kan
Mercredi 14	14/2/2024	<b>19h</b>	<b>Thimister</b>	<b>Cendres</b>	
Jeudi 15	15/2/2024	8h30	Froidthier		
Vendredi 16	16/2/2024	8h45	Aubel		
Samedi 17	17/2/2024	17h30	Aubel	19h	Elsaute + onction
Dimanche 18	18/2/2024	9h15	Froidthier + onction		
Mardi 20	20/2/2024	9h30	Aubel	16h	Kan
Mercredi 21	21/2/2024	18h30	Thimister		
Jeudi 22	22/2/2024	8h30	Froidthier		
Vendredi 23	23/2/2024	8h45	Aubel		
Samedi 24	24/2/2024	17h30	Aubel+onction		
Dimanche 25	25/2/2024	9h15	Froidthier	11h	St Jean Sart +onction
Mardi 27	27/2/2024	9h30	Aubel	16h	Kan
Mercredi 28	28/2/2024	18h30	Thimister		
Jeudi 29	29/2/2024	8h30	Froidthier		

### **Baptême**

21/1/2024 Manon DUYSSENS

La Minerie

### **Nos frères et sœurs partis rejoindre le Seigneur.**

29/12/2023	Madame Catherina MULLER, épouse Alain TIMMERMAN	Froidthier
30/12/2023	Monsieur Philippe BINET, époux Patricia SCHMIT	Aubel
8/1/2024	Madame Marie-José STEINS	Aubel
7/1/2024	Monsieur Jean DOMBORI, époux Agnès NDIRUBUSA	Aubel
12/1/2024	Monsieur Jean DROEVEN, veuf Marie SIMONIS	Aubel
13/1/2024	Monsieur Michel WILLEMART, veuf Solange GROOTECLAES	Aubel
17/1/2024	Madame Marie BROUWERS, veuve Joseph HANSEN	Aubel
20/1/2024	Madame Rosalie STASSEN, veuve Jules JAMAR	St Jean Sart
21/1/2024	Madame Marie SPIRLET, veuve Victor PELSSER	Aubel
22/1/2024	Monsieur André GENGOUX, veuf Elisabeth TIMMERMANN	Aubel